

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents :

- M. Serge Fontaine, maire
- Mme Nathalie Lemelin, conseillère
- Mme Lorraine Denis, conseillère
- M. Christian Beaudry, conseiller
- M. Christian Massé, conseiller
- M. Mario Côté, conseiller
- M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 136, Route 222, à Racine.**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par M. Serge Fontaine, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017;

**4 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS  
(30 minutes maximum) :**

**5 ADMINISTRATION :**

- 5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 19 avril 2017;
- 5.2 Point d'information:
  - 5.2.1 Journée analyse d'eau et distribution d'arbres à Racine;

**6 CORRESPONDANCE :**

- 6.1 Liste des correspondances;

**7 RÈGLEMENT :**

- 7.1 Adoption règlement 285-04-2017 modifiant le règlement 241-03-2014 établissant un programme de revitalisation;

**8 RÉOLUTIONS :**

- 8.1 Autorisation de dépenses – subvention aux organismes:
  - 8.1.1 Maison des jeunes L'Initiative;
  - 8.1.2 FADOQ;
- 8.2 Inscription congrès Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- 8.3 Adhésion à COGESAF;
- 8.4 Demande de commandite Festival country de Racine du 2, 3 et 4 juin prochains;
- 8.5 Demande contribution financière projet parc-école – école primaire St-Francis à Richmond;
- 8.6 Démission adjointe administrative – Stéphanie Plante;
- 8.7 Embauche adjointe administrative – Marie-Claude Savaria;
- 8.8 Demande d'appui projet réaffectation du presbytère – Société du patrimoine de Racine-Brompton-Gore;
- 8.9 Demande d'autorisation CPTAQ, 266 Route 243;
- 8.10 Appel d'offres rechargement lac Miller;

- 8.11** Octroi contrat – déneigement chemins municipaux 2017-2018 à 2020-2021 (4 ans);
- 8.12** Programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains;

**9 QUESTIONS DIVERSES**

- 9.1** Première collecte bacs bruns ;
- 9.2** Sondage Racinoscope ;

**10 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS  
(30 minutes maximum)**

**11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2017-05-103

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par madame la directrice générale et secrétaire-trésorière;

À ces causes, il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu en ajoutant le point suivant :

9.1 Première collecte bacs bruns

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

2017-05-104

**3.1. Séance ordinaire du 3 avril 2017**

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 avril 2017;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017, et que le procès-verbal de la séance soit accepté tel que rédigé.

**4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS  
(30 minutes maximum) :**

La période de questions débute à 19 h 03 et se termine à 19 h 10.

Les sujets suivants ont été discutés :

Projet de Loi 106 et demande l'ajout de sentiers du Club Quad de la MRC du Val St-François.

**5. ADMINISTRATION :**

2017-05-105

**5.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 19 avril 2017**

Il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la liste de comptes à payer, d'une somme de cent quatre mille huit cent vingt-deux dollars et cinquante et un cents (104 822.51 \$), couvrant la période du 25 mars 2017 au 19 avril 2017, soit adoptée.

## 5.2. Point d'information

2017-05-106

### 5.2.1 Journée analyse d'eau et distribution d'arbres à Racine

M. le maire Serge Fontaine informe la population sur nos journées de sensibilisation à l'environnement incluant l'analyse de l'eau potable ainsi que la journée de distribution d'arbres gratuits.

## 6. CORRESPONDANCE :

### 6.1. Liste des correspondances

La liste des correspondances reçues au mois d'avril est remise aux membres du conseil.

## 7. RÈGLEMENTS:

2017-05-107

### 7.1. Adoption règlement 285-04-2017 modifiant le règlement 241-03-2014 établissant un programme de revitalisation

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public de favoriser la revitalisation d'un secteur de la Municipalité de Racine et d'y stimuler le développement économique tant auprès des entrepreneurs, des promoteurs immobiliers que d'éventuels acquéreurs d'entreprises existantes;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 85.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., chapitre A-19.1 autorisent, suivant les modalités qui y sont prévues, l'établissement d'un programme de revitalisation permettant l'octroi d'une aide financière dans un secteur où la majorité des bâtiments ont été construits depuis au moins 20 ans et dont la superficie est composée à plus de 75 % de terrains bâtis;

CONSIDÉRANT la création des zones I-2 et I-3;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du Conseil municipal, le 3 avril 2017;

À ces causes, il est proposé par Mme Nathalie Lemelin, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le règlement numéro 285-04-2017 modifiant le règlement numéro 241-03-2014 établissant un programme de revitalisation soit adopté.

## 8. RÉOLUTIONS :

### 8.1. Autorisation de dépenses – subvention aux organismes

2017-05-108

#### 8.1.1 Maison des jeunes L'Initiative

CONSIDÉRANT QUE la politique de la municipalité demande que les organismes déposent les états financiers avant de verser la subvention budgétée;

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes L'Initiative a déposé ses états financiers;

CONSIDÉRANT QUE le montant budgété pour ledit organisme est sept cent cinquante dollars (750 \$) pour 2017;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Racine verse un montant de sept cent cinquante dollars (750 \$) à titre de subvention à la Maison des jeunes L'Initiative, comme prévu au budget.

2017-05-109

### **8.1.2 FADOQ**

CONSIDÉRANT QUE la politique de la municipalité demande que les organismes déposent les états financiers avant de verser la subvention budgétée;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ de Racine a déposé ses états financiers;

CONSIDÉRANT QUE le montant budgété pour ledit organisme est mille cinq cents dollars (1 500 \$) pour 2017;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Racine verse un montant de mille cinq cents dollars (1 500 \$) à titre de subvention à la FADOQ, comme prévu au budget.

2017-05-110

### **8.2. Inscription congrès Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite réserver deux inscriptions au congrès annuel de la FQM;

Il est proposé par Mme Lorraine Denis, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité choisira ultérieurement au sein du conseil les participants au congrès;

QUE la réservation pour des chambres soit envoyée à la MRC, pour des suites traditionnelles au Palace Royal au prix de 230 \$/nuit;

QUE ce conseil accepte ladite dépense plus les taxes applicables pour les frais d'inscription. Les frais de déplacement et les frais de repas seront payés sur présentation de pièces justificatives;

QUE les frais de réservation pour le souper spectacle et l'activité du conjoint sont à la charge du participant.

2017-05-111

### **8.3. Adhésion à COGESAF**

CONSIDÉRANT la mission de l'organisme COGESAF de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire;

CONSIDÉRANT QU' en devenant membre du COGESAF la Municipalité sera tenue informée des activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, consultations publiques ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau;

À ces causes, il est proposé par Mme Lorraine Denis, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité accepte l'invitation de devenir membre de COGESAF au coût de soixante-quinze dollars (75 \$).

2017-05-112

#### **8.4. Demande de commandite Festival country de Racine du 2, 3 et 4 juin prochains**

CONSIDÉRANT la tenue au centre communautaire de la première édition du Festival country de Racine intitulée « Fête au village de Racine »;

CONSIDÉRANT QUE le partenariat avec l'événement donnera à la Municipalité de Racine une belle visibilité;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Racine participe en tant que partenaire de l'événement au coût de cent dollars (100 \$).

2017-05-113

#### **8.5. Demande de contribution financière projet parc-école – école primaire St-Francis à Richmond**

CONSIDÉRANT les installations du parc-école de l'école primaire St-Francis de Richmond dont certaines sont brisées ou ne sont pas conformes aux normes de sécurité actuelles;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) élèves proviennent de la municipalité de Racine;

À ces causes, il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Racine alloue une contribution de cinquante dollars (50 \$) à l'école primaire St-Francis pour réaliser le nouveau parc-école.

#### **8.6. Démission adjointe administrative – Stéphanie Plante**

Les élus prennent connaissance de la démission de madame Stéphanie Plante, adjointe administrative.

2017-05-114

#### **8.7. Embauche adjointe administrative – Marie-Claude Savaria**

CONSIDÉRANT la démission de l'adjointe administrative, madame Stéphanie Plante;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines avait déjà rencontré en 2016 madame Savaria lors de l'embauche de madame Plante;

CONSIDÉRANT la réalisation par madame Savaria de trois tests de pré qualification;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des Ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE madame Savaria est retenue pour le poste d'adjointe administrative;

À ces causes, il est proposé par Mme Nathalie Lemelin, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce conseil engage Mme Marie-Claude Savaria avec une période de probation de six (6) mois à titre d'adjointe administrative pour la Municipalité de Racine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017;

QUE les conditions d'embauche de Mme Savaria seront en conformité avec la convention collective de travail.

2017-05-115

### **8.8. Demande d'appui projet réaffectation du presbytère – Société patrimoine de Racine-Brompton-Gore**

CONSIDÉRANT QUE la Société patrimoine de Racine-Brompton-Gore présentera une demande de financement à la MRC du Val-Saint-François dans le cadre du programme de « Soutien aux projets structurants 2016-2017 », pour un projet de réaffectation du presbytère;

CONSIDÉRANT QUE pour être recevable, le projet doit recevoir l'appui du conseil municipal;

La conseillère, Mme Lorraine Denis, ayant dénoncé la nature de ses intérêts, se retire des discussions et ne participe pas au résultat de la décision.

À ces causes, il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal appuie le projet de réaffectation du presbytère de la Société patrimoine de Racine-Brompton-Gore dans le cadre du programme « Soutien aux projets structurants 2016-2017 ».

2017-05-116

### **8.9. Demande d'autorisation CPTAQ, 266 Route 243**

ATTENDU QUE la demande vise l'utilisation d'une partie du lot 1 823 258 du cadastre du Québec à des fins autres que l'agriculture;

ATTENDU QUE la demande vise la création d'un établissement de restauration champêtre (table champêtre) et d'un kiosque à même la résidence actuelle;

ATTENDU QUE le lot 1 823 258 est situé dans la zone AG-3;

ATTENDU QUE le règlement de zonage en vigueur numéro 123-12-2006 permet l'usage commercial « Établissement champêtre » et l'usage « Kiosque » dans la zone AG-3;

ATTENDU QUE ledit règlement précise à l'article 4.49 que l'exploitant tenant le kiosque doit produire au moins 60 % des produits agricoles vendus;

ATTENDU QUE l'activité se fera à l'intérieur de la résidence unifamiliale existante;

ATTENDU QU' une décision a été rendue par la CPTAQ en date du 10 août 2009 concernant l'exploitation d'un gîte du passant comprenant de deux à trois chambres à l'intérieur de la résidence;

ATTENDU QU' un bâtiment servant à des fins de dégustation de vins dans un vignoble ou un établissement de restauration de 20 sièges et plus détenteur d'un permis d'exploitation à l'année ainsi qu'une table champêtre ou toute autre formule similaire lorsqu'elle n'appartient pas au propriétaire ou à l'exploitant des installations d'élevage en cause est considéré comme immeuble protégé au sens de la réglementation municipale en vigueur;

ATTENDU QU' il serait difficile d'aménager le projet ailleurs dans la municipalité;

ATTENDU QUE le noyau urbain de la municipalité se trouve à environ un kilomètre au nord-est;

À ces causes, il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal appuie la demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour aménager une table champêtre et un kiosque au 266 Route 243 située dans la zone AG-3, en respectant toutes les normes de la réglementation municipale en vigueur;

QUE le changement d'usage ne pourra se faire qu'après avoir obtenu toutes les autorisations ou tous les certificats requis de la part de la Commission et de la Municipalité.

2017-05-117

#### **8.10. Appel d'offres rechargement lac Miller**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Racine souhaite obtenir sur invitation une soumission pour le rechargement des chemins au lac Miller;

CONSIDÉRANT QUE 4 400 tonnes métriques de MG-20b de carrière certifié sont nécessaires;

M. Christian Massé, conseiller, enregistre sa dissidence.

À ces causes, il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents

QUE la Municipalité procède sur invitation pour l'appel d'offres du rechargement des chemins au lac Miller;

QUE le matériel ainsi que le transport soient demandés.

2017-05-118

#### **8.11. Octroi contrat – déneigement chemins municipaux 2017-2018 à 2020-2021 (4 ans)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire effectuer l'entretien et le déneigement de ses chemins d'hiver par un entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sont demandées pour l'entretien de 52.06 km;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de voirie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres par le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) pour le déneigement de ses chemins d'hiver pour 2017-2018 à 2020-2021 (4 ans);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions :

| Entrepreneurs              | 2017-2018<br>(prix/km) | 2018-2019<br>(prix/km) | 2019-2020<br>(prix/km) | 2020-2021<br>(prix/km) |
|----------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Stéphane Bombardier inc.   | 2 900.00 \$            | 2 900.00 \$            | 2 950.00 \$            | 2 950.00 \$            |
| Yves Fontaine et fils inc. | 3 125.00 \$            | 3 375.00 \$            | 3 425.00 \$            | 3 475.00 \$            |
| Excavation Alex Gagné inc. | 3 553.99 \$            | 3 553.99 \$            | 3 361.50 \$            | 3 361.50 \$            |

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil mandate le plus bas soumissionnaire conforme, soit Stéphane Bombardier inc., pour l'entretien et le déneigement de ses chemins d'hiver pour 2017-2018 à 2020-2021;

| 2017-2018 |   | Coût / km<br>(\$) | Montant avant<br>taxes | TPS         | TVQ          | TOTAL         |
|-----------|---|-------------------|------------------------|-------------|--------------|---------------|
| 52.06 km  | X | 2 900.00 \$       | 150 974.00 \$          | 7 548.70 \$ | 15 059.66 \$ | 173 582.36 \$ |
| 2018-2019 |   | Coût / km<br>(\$) | Montant avant<br>taxes | TPS         | TVQ          | TOTAL         |
| 52.06 km  | X | 2 900.00 \$       | 150 974.00 \$          | 7 548.70 \$ | 15 059.66 \$ | 173 582.36 \$ |
| 2019-2020 |   | Coût / km<br>(\$) | Montant avant<br>taxes | TPS         | TVQ          | TOTAL         |
| 52.06 km  | X | 2 950.00 \$       | 153 577.00 \$          | 7 678.85 \$ | 15 319.31 \$ | 176 575.16 \$ |
| 2020-2021 |   | Coût / km<br>(\$) | Montant avant<br>taxes | TPS         | TVQ          | TOTAL         |
| 52.06 km  | X | 2 950.00 \$       | 153 577.00 \$          | 7 678.85 \$ | 15 319.31 \$ | 176 575.16 \$ |

QUE le conseil de la Municipalité de Racine mandate le maire, monsieur Serge Fontaine et la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour signer tout document ou acte nécessaire pour finaliser le contrat.

2017-05-119

### 8.12. Programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains offre des subventions pour favoriser les déplacements actifs en milieux urbains;

CONSIDÉRANT QUE le remboursement est de l'ordre de 50 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT la volonté d'améliorer les déplacements actifs;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité autorise la Directrice générale à demander une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains.

## 9. QUESTIONS DIVERSES :

### 9.1. Première collecte bacs bruns

M. Massé explique à la population que la première collecte de compost sera le mardi 2 mai 2017 et invite la population à participer.



## **9.2. Sondage Racinoscope**

M. Adrien Steudler encourage la population à remplir le questionnaire joint dans le Racinoscope afin de savoir l'intérêt des citoyens.

## **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)**

La période de questions débute à 19 h 34 et se termine à 19 h 50.

Les sujets suivants ont été discutés :

- Point 9.1, projet styromousse de la MRC, état des routes, ajout de sentiers du Club Quad de la MRC du Val St-François, demande de branchement d'égoûts rue Arès, avancement.

2017-05-120

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. Christian Massé, conseiller, propose la levée de la séance à 19 h 50.

---

M. Serge Fontaine  
Maire

---

Mme Mélisa Camiré  
Directrice générale et secrétaire-trésorière